

Compte rendu du Conseil communal du 20 avril 2026

« Transparence et souci des gens versus brouillard et mépris des besoins sociaux »

Ce Conseil communal a touché à des sujets importants : le Plan Climat énergie et les investissements dans l'électrification qui en découlent ; la gestion du patrimoine naturel, des parcs et allées d'arbres ; la gestion des déchets ; la mobilité.

Nos conseillers et conseillères sont intervenus avec cohérence et leur objectif était justement d'en trouver une dans les politiques menées par la majorité.

Leur présence active sur le terrain (surtout dans le Proxibus) leur avait aussi permis d'être proches du vécu des usagers. C'est, en miroir, cette proximité et surtout un minimum d'empathie qui manquaient aux membres de la majorité.

En début de séance, Xavier Wielemans a fait une intervention uniquement destinée à mettre en valeur le travail des équipes qui s'occupent de **l'accueil extrascolaire et du programme de coordination locale pour l'enfance**. Il a remercié les personnes dévouées au bien-être de nos enfants qui ne jouissent pas toujours d'emplois stables ni de valorisation.

Delphine Verstraeten et Johanna Boudart sont intervenues au sujet de la **mise en œuvre du plan Climat Energie** ; l'une demandant un rapport sur la mise en œuvre de ce plan, voté en 2018. L'autre proposant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la police et d'instaurer un système de partage d'énergie entre particuliers.

Sur le Plan Climat Energie, l'échevine de l'environnement nous a sidérés une fois de plus. Comme pour les Pfas au précédent conseil, elle a semblé sortir de nulle part et ignorer où en était la réalisation de ce plan, si important – mais sans doute pas pour elle - pour rendre notre commune conforme aux objectifs régionaux de décarbonation.

Il serait pourtant temps que les habitants soient mobilisés pour que notre commune soit plus résiliente, mieux équipée en énergies renouvelables, plus avancée en matière de rénovation du parc immobilier. Mais l'échevine semble promener sa distraction ou son incompetence sans beaucoup de souci.

Aux propositions de Johanna Boudart sur le partage d'énergie entre voisins, actuellement permis en région wallonne mais peu pratiqué, le Bourgmestre répond avec méfiance. Il aime les innovations, quand c'est lui qui les porte ; pas quand elles viennent des autres.

Concernant les abattages d'arbres (en particulier au Parc du Paradis) , Godelieve Boulert est intervenue pour demander quelle est la stratégie de la commune en matière de plantations ; le plan de gestion du parc du Paradis existe-t-il encore ? sinon, ne pourrait on pas en refaire un avec la participation des riverains et des associations compétentes en matière de biodiversité ?

De même pour les abattages dans les rues, quelle procédure appliquer quand il faut renouveler des plantations ? L'abattage brutal de ligne d'arbres sans prévenir quiconque provoque des réactions négatives et les gens restent sans explication.

Bien sûr l'échevin Matagne réplique que ses services avaient de bonnes raisons d'abattre certaines lignes d'arbres ou une parcelle entière au Paradis. Sauf que celui que le Bourgmestre appelle le « meilleur guide nature du Brabant wallon » en reste à des arguments polémiques (« vous faites de l'idéologie ») et assure avoir l'intention d'informer ... après !

Le point qui a suscité le plus de débats fut bien sûr **la suppression du Proxibus**

Peu de publicité, c'est le moins qu'on puisse dire, fut faite à propos de la suppression du service Proxibus, un service bien utile qui reliait les villages (Lillois et Ophain) au centre- ville, et qui desservait de façon régulière des points d'intérêt principaux pour les Brainois, non couverts par le TEC, notamment l'administration communale et la piscine.

Les conseillers d'Ensemble avaient, ces dernières semaines, été à la rencontre des usagers du Proxibus, tous manifestement très désappointés d'apprendre cette mauvaise nouvelle.

Aussi Christine Huenens est-elle longuement intervenue pour dénoncer cette suppression jugée brutale, à ce jour sans solution de remplacement, prise sans aucune consultation des usagers, sans étude d'impact, entendons par là sans même une cartographie des besoins non couverts.

Nous savons que le Proxibus coûtait jusqu'à présent 160.000€ par an à la commune. L'ancien Echevin Detandt a cité le chiffre de 70 voyages dans le Proxibus par jour, et en a déduit que cela représentait 35 personnes ; d'où, nouvelle déduction, un coût de 20€ par trajet. *Trop cher ! C'est un transport du passé !*

Le même en 2017, parlait de solution d'avenir en le mettant en route. L'avenir est de courte durée pour l'ex-échevin ; et surtout le présent lui importe peu.

« *Vos supporters ne sont même pas là pour vous soutenir, Madame Huenens* » a lancé le Bourgmestre. Biens sûr, comment viendraient ils le soir à Ophain ?

Christine Huenens se fit ainsi la « porte-voix » des sans voix et sans droits, que nos équipes avaient interrogé(e)s qui, pour nombre d'entre eux, l'utilisaient plusieurs fois par semaine, par exemple pour aller au marché, fréquenter les commerces, accéder aux centres de soins...

Parmi eux, les plus âgés surtout, déploraient en outre la perte de contacts sociaux générés par les trajets en Proxibus.

Christine a ensuite proposé diverses solutions potentielles, soit la prolongation temporaire du Proxibus, soit la mise en place d'une navette communale, soit encore la gestion externalisée du service.

La Majorité est restée sourde à ces propositions, l'échevin Matagne en tête, estimant qu'il y avait assez de lignes de bus et de train pour assurer la mobilité à Braine l'Alleud.

Finalement le Bourgmestre a cependant admis qu'il fallait améliorer la communication et explorer des alternatives. Autant dire que ces promesses de suivi seront scrutées de très près et que la vigilance des conseillers d'Ensemble sera maximale.

Même si nous n'avons pas gain de cause, notre enquête dans le Proxibus nous a révélé les « trous » du maillage social. Car l'accès à la mobilité pour tous est un droit social essentiel qui demande de l'empathie, de l'attention aux plus démunis, de l'inventivité dans les solutions, et de la détermination pour rester solidaires.

Ensemble continuera à défendre ces droits, et le devoir des autorités communales à y répondre.

Thérèse Sney et Geneviève Durant